



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

énergies renouvelables

Question au Gouvernement n° 3857

Texte de la question

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

M. le président. La parole est à M. Denis Baupin, pour le groupe écologiste.

M. Denis Baupin. Il y a trente ans, jour pour jour, débutait la terrifiante catastrophe nucléaire de Tchernobyl. Nous n'oublions pas les victimes et, parmi elles, les enfants et les centaines de milliers de liquidateurs. Nous n'oublions pas les vastes territoires où le poison radioactif est encore partout présent. Nous n'oublions pas non plus que Tchernobyl, c'est aussi l'un des plus grands mensonges de l'histoire du nucléaire – celui du nuage qui se serait arrêté à nos frontières. Trente ans plus tard, l'Autorité de sûreté nucléaire assure qu'un accident majeur est possible dans notre pays.

Tous nos réacteurs ont été conçus avant Tchernobyl. Le seul que l'on ait tenté de construire en tirant les conséquences de cette catastrophe, c'est l'EPR. Mais c'est un tel monstre que l'on n'arrive pas à le construire et, surtout, il produirait une électricité hors de prix. Tout le problème du nucléaire est là : plus on le veut sûr, moins il est compétitif, surtout face à des énergies renouvelables dont la rentabilité bat record après record.

Nos concitoyens se rendent compte que ce nucléaire, vendu pendant des années comme la poule aux œufs d'or, est en réalité une poule aux œufs de plomb. Au sauvetage d'AREVA s'ajouterait en effet une recapitalisation d'EDF, destinée à construire deux EPR britanniques jugés non rentables, même par les plus ardents partisans du nucléaire. Est-ce vraiment la priorité, au moment où le monde entier se tourne vers les énergies renouvelables ?

Madame la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, nous avons voté la loi de transition énergétique et nous avons réussi la COP21 – les 175 signatures vendredi à New York l'ont confirmé. Il nous faut maintenant saisir et concrétiser cette formidable opportunité. Pouvez-vous nous confirmer que la prochaine PPE – programmation pluriannuelle de l'énergie – sera conforme à l'ambition de la loi et que la recapitalisation d'EDF sera bien destinée à cette mutation, c'est-à-dire à faire d'EDF un champion des énergies renouvelables ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe écologiste.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat.

Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat. Monsieur le député, vous avez raison d'accorder un moment à toutes les victimes de cet effroyable accident de Tchernobyl, qui a eu lieu il y a trente ans et suite auquel est apparu un mouvement international pour renforcer la sûreté nucléaire, comme je l'ai dit ce matin devant la conférence environnementale. La loi de transition énergétique que vous avez tous votée renforce les pouvoirs de l'Autorité

de sûreté nucléaire, son contrôle et son pouvoir de sanction.

Il faut veiller aussi bien à la sécurité qu'à la sûreté nucléaires. La sécurité concerne tout ce qui se passe à l'extérieur des centrales, comme la protection contre les intrusions ; la sûreté, tout ce qui se passe à l'intérieur. Il y a quelques jours s'est tenu un sommet mondial sur la sécurité nucléaire, sous la présidence de Barack Obama. Il y a donc un mouvement mondial pour faire en sorte qu'un effroyable accident de ce type ne se reproduise pas. Mais la vigilance doit toujours être de mise sur ces problématiques.

Je réponds positivement à votre question : bien évidemment, la loi de transition énergétique sera appliquée. Preuve en est que ce matin a été publié au *Journal officiel* l'arrêté fixant les perspectives et les décisions concernant la montée en puissance de toutes les énergies renouvelables. Certaines des propositions que vous avez faites au sein de la commission supérieure de l'énergie ont d'ailleurs été retenues, et je vous remercie de votre implication. La part du nucléaire sera ramenée de 75 % à 50 % à l'horizon 2025.

Pour cela, il faut réussir à monter en puissance sur les énergies renouvelables. C'est ce que je fais, ce que nous faisons, c'est ce que le ministère fait, tout comme les industriels et les territoires à énergie positive. Grâce à ce travail collectif, nous réussirons à obtenir les résultats qui nous permettront d'appliquer sans faille et avec beaucoup de détermination la loi que le Parlement a votée. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et du groupe écologiste.)*

Données clés

Auteur : [M. Denis Baupin](#)

Circonscription : Paris (10^e circonscription) - Écologiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3857

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Environnement, énergie et mer

Ministère attributaire : Environnement, énergie et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 avril 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 avril 2016](#)